

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Membres	73
Présents	56
Pouvoirs	06
Votants	62
Exprimés	62
Pour	62
Contre	-

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 6 décembre 2021

Secrétaire de séance : M. Bruno FLEURY

Fonctionnement de l'assemblée régi par les termes de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablissant certaines dispositions dérogatoires du CGCT visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales en période d'épidémie de Covid 19

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETTEL, Anne BOUYER, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Christine DESARMENIEN, Betty DESSINE, Ana Maria FERREIRA, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Béatrice GORON, Sandy LACROIX, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY JOSPIN, Catherine MONS, Stéphanie PERRIER, Sophie ROY, Irène SERVIÈRES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Jean-Jacques BOSSOUTROT, Michel BOUYOU, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Bernard CÔMBES, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Jean-Jacques LAUGA, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX
M. René MEFREDJ suppléant de M. Serge HEBRARD

Avait donné pouvoir :

Mme Odile BOUYOUX à M. Alain PENOT
Mme Yvètte FOURNIER à M. Michel BREUILH
M. Pascal CAVITTE à M. Michel BOUYOU
M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE
M. Fabrice MARTHON à Mme Ana Maria FERREIRA
M. Jérémy NOVAIS à M. Jacques SPINDLER

Étaient absents :

Mmes Annie CUEILLE, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Martine DUPIN-de-BEYSSAT, Josette VERDEYME, MM. Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Marc GERAUDIE, Grégory HUGUE.

Objet : 6.1 Modification du tableau des emplois

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant qu'à la suite d'une mutation externe d'un agent du service collecte et valorisation des déchets, il est nécessaire de transformer un poste pour pallier la vacance de ce poste et procéder au recrutement d'un agent par voie de mutation interne,

Considérant d'autre part que pour améliorer le fonctionnement des 2 micro-crèches il est nécessaire de renforcer les compétences et d'organiser une référence sur chaque site,

Vu l'avis favorable du comité technique réuni le 2 décembre 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) Décide :

La création :

- d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 15 décembre 2021,
- de deux postes d'auxiliaire de puériculture à temps complet au 1^{er} janvier 2022,

La suppression :

- d'un poste d'adjoint technique principal de 2nde classe à temps complet au 15 décembre 2021,
- de deux postes d'agent social à temps non complet (32h hebdomadaire) au 1^{er} janvier 2022.

2°) Les crédits nécessaires seront prévus au budget principal.

Fait et délibéré le 13 décembre 2021
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,


Michel BREUILH



The stamp is circular with the text "AGGLO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION" around the perimeter and "TULLE" at the bottom. In the center, there is a stylized lowercase letter "a".